Tananarive, le mercredi 16 mai 2012

# APPEL A CANDIDATURE

**Le groupement d'établissements de Tananarive est susceptible de recruter :**

## 1 enseignant(e) de malgache du premier degré

Le poste est localisé dans les écoles du groupement sur la fonction :
« ENSEIGNANT(E) DE MALGACHE»

**Le Poste serait à pourvoir à compter du 1er septembre 2012.**

PROFIL DEMANDÉ :

- ⇨ Très bonne maîtrise de la langue malgache
- ⇨ Très bonne maîtrise de la langue française
- ⇨ Connaissance de l'outil informatique
- ⇨ Etre titulaire d'un diplôme universitaire
- ⇨ Une expérience de l'enseignement en primaire est un atout

CONDITIONS :

⇨L'intéressé(e) sera recruté(e) en contrat local.

⇨Les conditions financières se rapportant à ce recrutement seront, suivant que la quotité de service affectable permettra ou non de rétribuer l'agent sur une base contractuelle ou sur une base de vacation :

- Base contractuelle : rémunération mensuelle brute de début de fonction : 1 279 000 ariary.
- Base vacation : 18 800 ariary de l'heure.

DEMARCHES :

L'appel à candidature est disponible sur le site du LFT (www.lft.mg) et sur le site internet de l'Ambassade de France (http://www.ambafrance-mada.org/-Recrutement-des-personnels ).

CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier, fourni avec toutes les pièces justificatives, doit être adressé à :

⇨-Monsieur le Proviseur du Lycée Français de Tananarive – B.P.4019 – 101 ANTANANARIVO
⇨-une copie à Madame l'inspectrice de l'éducation nationale en résidence à Madagascar – B.P.4019 – 101 ANTANANARIVO

## Limite de dépôt de candidature le 10 juin 2012

MODALITES DE RECRUTEMENT :

- Etude du dossier de candidature qui devra comprendre toutes les pièces justificatives
- Entretien avec les candidats sélectionnés par la commission ad hoc